



Procès-verbal

Commission des arbitres

Section développement promotion de l'arbitrage

Réunion du :	18 novembre 2024
A :	Visioconférence
Présidence :	M. Christophe GIANCATARINA.
Présents :	MM. Claude RAVIER - Kamel KHELLADI - Raphael GERALDES - Jocelyne KNIPILLAIRE - Alain BRUARD.
Excusés :	MM. Eric SALA - Ludovic NENING - André CHAPUIS - Daniel MAILLARD - Valérie TODESCHINI - Eric LOUVRIER - Joan MARSIGAGLIA - André VILLEMIN - Matthieu MENDES
Invité :	MM. Jacques BADET (SRPA LBFC)

- 1. Le but de la réunion

Echanger avec la structure régionale pour avoir des outils pour dynamiser notre section

- 2. Axes de travail / Actions

1) Fidélisation

A) Préparation d'un questionnaire GOOGLE FORMS pour communiquer avec les clubs à travers les référents arbitres afin de connaître leur inter actions avec leur (s) arbitre (s)

1 Personne

Exemple = Suivi des arbitres / accompagnent de leur jeune / fonctions dans les clubs

B) Contacter les référents clubs qui n'auront pas répondu à ce questionnaire

Plusieurs personnes

C) Statistiques à prévoir

1 Personne

2) Promotions de l'arbitrage

Favoriser la médiatisation (exemple site du district pour faire savoir ce qu'il se passe dans l'arbitrage)
1 ou 2 personnes

A ce jour, aucune information sur une quelque manifestation (plateau futsal ou autres)

Le module est relativement pauvre (exemple = préparation estivale ou hivernale – Conseils divers – formation futsal)

Présentation du VOR sur le site du district avec un exemple en VIDEO pour la mise en place du dispositif (exemple BEAUNE en ligue) et à l'occasion de chaque FIA (deux fois par saison)

3) Détection – recrutement

A) Obtenir la liste des clubs en infraction pour les informer de l'existence du dispositif du VOR (il existe sûrement des affiches – des kits de présentation) pour recruter

1 Personne

Prochaine échéance 28/02

B) Obtenir la liste des reçus aux différents FIA afin de leur communiquer un représentant de notre section pour recueillir les doléances ou autres en cours de saison (Objectif = ne pas se sentir seul)

1 Personne

Une présentation de ce procédé doit se faire préalablement auprès des FIA

C) Faire un suivi des arbitres jeunes et adultes dans les deux premières saisons, en passant par les référents arbitres clubs, pour connaître les motifs d'un éventuel arrêt

Plusieurs personnes

D) Etablir des statistiques pour avoir un état des lieux qui doit servir de base de travail

pour l'avenir

1 Personne

E) Développement de l'application Bien Mal être – Médical

1 personne

Le Président
Ch. Giancatarina